



Ligue Centre Val de Loire Tennis de Table

Vivez au Cœur du Ping !



CHER



EURE-ET-LOIR



INDRE



INDRE-ET-LOIRE



LOIR-ET-CHER



LOIRET

Salbris, le 11 avril 2023

CHAMPIONNATS DU CENTRE INDIVIDUELS

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes qualifiés pour les Championnats du Centre Val de Loire Individuels qui auront lieu « **samedi 6 et dimanche 7 mai 2023** » au Gymnase Intercommunal de Fontaine la Guyon (Gymnase du Pays Courvillois TT).

Qualifiés :

Les listes sont établies dans l'ordre des points classements pour les joueurs ayant évolué en N1 et dans l'ordre des points du critérium fédéral pour les autres (à l'exclusion de ceux « déclarés Forfait Général »).

Formule de la compétition :

Voir règlement en annexe.

Juge-arbitre : GALLARD Jean-Yves - 06 14 37 03 33

Jours & horaires :

- **Samedi**, les catégories « Juniors - Minimes » : Début pointage 9h45 - Fin 10h15,
- **Dimanche**, les catégories « Seniors-Cadets-Cadettes » : Début pointage 8h15 - Fin 8h45,
- **Dimanche**, les catégories « Benjamins - Benjamines » : Début pointage 9h15 - Fin 9h45.

Confirmations des engagements (Procédure en annexe) :

- Si c'est le joueur qui confirme « Espace Licencié » : <https://malice.fftt.com/login>
- ou
- Si c'est le club qui confirme « Espace Monclub » : <https://malice.fftt.com/login>

➤ **QUALIFIES** : Les engagements en « Simple » et en « Doubles » se feront **uniquement et obligatoirement** sur SPIDV2 « Espace Licencié » ou « Espace Monclub », pour le **samedi 29 avril 2023** dernier délai.

➤ **REPLACANTS** :

- Les engagements en « Simple » se feront **uniquement et obligatoirement par internet**, sur SPIDV2 pour le **samedi 29 avril 2023** dernier délai.
- Les engagements en « Doubles » se feront sur SPIDV2 ou par mail à cf.eguerin@orange.fr

Seuls les REPLACANTS ayant CONFIRME leur PARTICIPATION EVENTUELLE figureront sur les listes définitives qui seront envoyées le jeudi 4 mai 2023. Les horaires seront également joints à cette liste.

RAPPEL - Tout qualifié ayant confirmé sa participation aux championnats du Centre Val de Loire, en cas de forfait, se verra infliger une pénalité financière de **30 euros** (en cas de blessure ou d'événement de force majeure, le joueur devra justifier son absence par courrier avec certificat médical dans les 72h).

Si vous avez des difficultés, contacter le secrétariat de la Ligue (02.54.96.14.28) ou le signataire (06.07.41.34.30) – cf.eguerin@orange.fr.

Je vous en souhaite bonne réception et vous présente mes amitiés pongistes.

Edith GUERIN, Déléguée régionale.

Copies : Ligue du Centre, le délégué régional, les Secrétariats départementaux, les Juges-Arbitres, la CSR, Responsables départementaux du Critérium Fédéral, Jean-Paul CHILON, Nicolas METAIREAU, Hugo BERGER, Bruno SIMON.

40, rue du Général Leclerc - 41300 Salbris - Tél. 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com

